

Des murs conçus pour la réussite, le progrès et le plaisir de toutes et de tous

Le collectif chargé par le Snep de l'élaboration d'un référentiel* pour la construction des murs d'escalade, rend compte de ses propositions, à partir d'une conception basée sur la gestion des classes et la maîtrise du couple risque/sécurité.

L'enseignant-e d'EPS doit s'efforcer de faire réussir tous les élèves de sa classe, telle est notre première mission. Dans cette optique, la conception d'un mur doit permettre l'accessibilité à toutes et tous quelque soit l'âge, l'expertise, le handicap ainsi que la diversité des formes et des niveaux de pratique. Cela pose la question de la variété des profils et de leur inclinaison, du nombre et de la diversité des prises, des itinéraires tracés, de l'équipement du pied de mur, des surfaces de réception... Répondre à ces questions, avec cette préoccupation, c'est permettre la pratique scolaire d'une part: gestion de grands groupes en sécurité, avec une forte hétérogénéité de niveaux et, d'autre part, faciliter la collaboration et l'échange entre les différents utilisateurs potentiels, gage de satisfaction pour tous et pour chacun (EPS, AS, clubs...)

La seule référence à la hauteur minimale de 7m édictée par les textes d'évaluation au bac n'est pas suffisante pour la définition des caractéristiques techniques d'une SAE. Une approche par zones fonctionnelles sur la SAE semble plus cohérent avec les finalités, les exigences et les contraintes de l'enseignement de l'escalade en EPS et à l'AS. Une zone fonctionnelle est une partie de la SAE ayant une destination particulière en termes de formes et/ou de niveaux de pratique.

Caractéristiques optimales d'un SAE collège type

1. La hauteur doit être comprise entre 7m et 9m afin de préserver l'engagement émotionnel, permettre l'acquisition de nouvelles techniques et produire des effets physiologiques. Il y a plusieurs avantages à travailler à hauteur modérée.

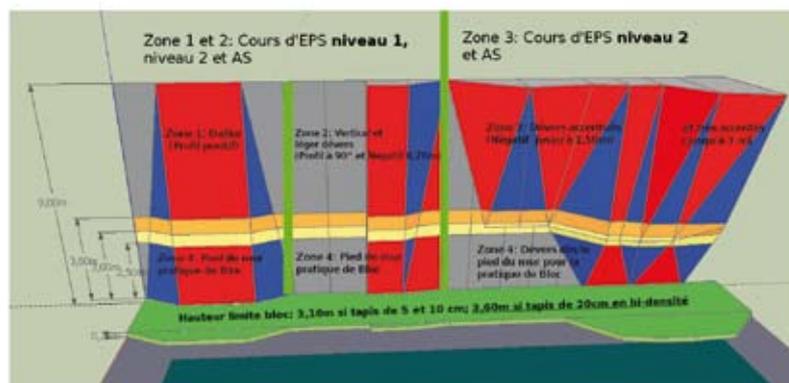
- Au regard du contrôle émotionnel encore fragile de certains collégiens, l'épreuve est envisageable.
- Le temps de concentration de l'assureur et du contre-assureur reste assez court, gage de sécurité.
- Le nombre de répétitions possibles est un gage d'apprentissage.

- Les efforts consentis sont physiologiquement acceptables et reproductibles dans la séance.

2. Une zone d'initiation de largeur suffisante et d'un seul tenant pour accueillir la totalité de la classe, soit 9 ou 10 lignes de grimpe indépendantes, permet une surveillance accrue et efficace du groupe pour répondre au manque d'autonomie des élèves à ce niveau 1 de compétence. Cette caractéristique du mur donne ainsi la possibilité au professeur d'intervenir très rapidement sur les cordées. (Zone 1 et 2)

Une zone d'initiation se caractérise par des profils proches de la verticale et peu marqués (dalles : inclinaisons positives pour l'accès au sommet facilité pour tous, verticales, et léger dévers : inclinaisons négatives). Les lignes d'escalade en dalles sont aussi très utiles pour aider les élèves en difficultés dans les verticales.

3. Une zone plus déversante dédiée aux élèves de niveau 2 et à l'AS est utile à concevoir. (Zone 3). En effet, en niveau 2, l'hétérogénéité des élèves s'est accentuée : ceux pour qui la hauteur demeure un obstacle et n'ont donc ni confiance en eux, ni aux autres, ni au matériel et ceux qui ont développé des compétences dans des inclinaisons modérées. Dès lors, la SAE doit pouvoir offrir des voies de profils variés dont



ceux accentués en négatif. La proximité des lignes de grimpe n'est plus une priorité car l'autonomie générale des élèves a grandi.

4. La conception d'un zone de « bloc » avec dévers dès le bas du mur allant même jusqu'à dessiner un petit toit permet de rendre très attractive la pratique du bloc. Enfin, le pied du mur peut être agrémenté de macro-volumes rapportés, pour enrichir les parties moins déversantes. Notre tâche d'enseignant est rendue difficile par les effectifs des classes de 24 à 30 élèves. Certes, ils ne grimpent pas tous en même temps car regroupés en cordées de 3, mais la vigilance est énorme avec 9 à 10 cordées sur le mur. Un fonctionnement en ateliers différents paraît intéressant pour réduire le nombre d'élèves pratiquant sur l'atelier le plus sensible à l'instar de la gymnastique aux agrès. Une moitié de classe sur un atelier « cordes » et l'autre moitié sur un atelier « blocs » en pied de mur avec permutation au bout d'une heure permet à toute la classe de vivre les émotions suscitées par l'épreuve de la hauteur et le développement de la motricité verticale en pratiquant du bloc.

Pour les élèves sujets au vertige, le bloc est une bonne alternative pour l'apprentissage de la motricité spécifique sans avoir le stress de la hauteur.

Dans les cas exceptionnels où se cumulent des difficultés liées au surpoids et au vertige, on peut envisager une pratique de bloc encordée. Cela devient le seul moyen de faire accéder tous les élèves à la pratique de l'escalade en garantissant la sécurité et l'authenticité de la pratique.

En lycée, la hauteur devrait systématiquement être portée à 9m pour répondre à la morphologie des élèves et à la physiologie plus résistante de certain(e)s. Toutes les autres caractéristiques restent d'actualité.

Ces conceptions de l'apprentissage entraînent-elles l'apparition d'innovations dans la conception des murs ?

Grimper consiste en partie à adapter sa motricité au milieu vertical sur le plan des coordinations. Cela suppose que les élèves/grimpeurs cherchent à enrichir leur répertoire gestuel. L'apprentissage passant par la répétition, la pratique du bloc est très adaptée car l'absence de contraintes liées à l'assurance augmente considérablement le temps moteur et donc joue en faveur de cette adaptation recherchée.

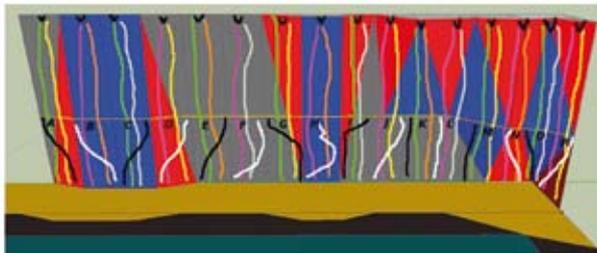
L'introduction de la pratique du bloc guidée par une recherche d'efficacité dans l'enseignement suscite de nouveaux besoins ; l'enrichissement du pied de mur par l'ajout de volumes de bois et l'ouverture d'itinéraires de Bloc, et de fait, l'amélioration de la qualité de la surface de réception.

Sur les SAE à cordes, les tapis de réception sont conçus pour amortir des chutes accidentelles avant le premier point d'assurance ou, au pire, entre le premier et le second, souvent freinées par la corde comme l'indique la norme NF P 90 312 relative aux surfaces de réception pour les murs à cordes. Si on envisage une pratique régulière en bloc avec des chutes quasi-systématiques dans les tapis, le pouvoir absorbant de ces derniers doit se voir renforcé comme c'est le cas pour les SAE de type pans et blocs avec des hauteurs sans corde pouvant aller jusqu'à 4,10m avec une épaisseur de tapis de 40 cm selon la norme en vigueur (NF P 90 311). Dès lors, des tapis d'une épaisseur de 20 cm en bidensité deviennent le minimum. Le pouvoir absorbant d'une telle surface de réception permet d'envisager une pratique de bloc jusqu'à une hauteur de 3,60m indispensable en lycée. Par ailleurs, la croute dure supérieure des tapis garantit la stabilité et le déplacement des assureurs lors de l'escalade encordée.

Quels conseils pour une bonne gestion d'un mur ?

Tenir compte de la sécurité et de l'intérêt pédagogique : D'une part, il convient d'assurer la maintenance et le contrôle régulier de la SAE, en se référant aux documents officiels de livraison de la SAE fournis par le fabricant, entre autres, les consignes d'utilisation, le Document d'Interventions Ultimeures sur Ouvrage indiquant la périodicité des contrôles. Ceux-ci sont à réaliser de préférence par le constructeur de la SAE lui-même. Dans le cas contraire, faire appel à une entreprise agréée de contrôle sécurité. Attention de ne pas mettre en charge la SAE lors du contrôle. Cette opération ne se fait qu'une seule fois dans la vie d'une SAE, lors de sa réception. D'autre part, une attention particulière devrait pouvoir être portée à l'ouverture des itinéraires des voies et des blocs pour donner tout son intérêt au mur. Le choix des prises et leur positionnement entre elles créent la partition du grimpeur. À l'instar des notes de musique, les prises sont disposées sur la portée pour que le morceau soit interprété. Toutes sortes de mélodies peuvent être composées, des plus faciles aux plus difficiles mais aussi du plus désagréable au plus agréable ou encore de la cacophonie à l'œuvre d'art. En tant qu'enseignant, nous avons à ouvrir des voies à caractère pédagogique pour enrichir par induction le répertoire gestuel des élèves/grimpeurs. Il nous faut aussi proposer des itinéraires dont les contraintes amènent les élèves à rechercher une économie de grimpe par le relâchement et la lecture des voies. Mais au-delà de la qualité des itinéraires proposés, c'est aussi la clarté du mur qui permettra son appropriation par les élèves. La répartition des couleurs des prises sur le mur est donc importante à prendre en compte. En voici une proposition :

Répartition des itinéraires par couleur (Voies et Blocs)



Dans cet exemple, il y a 2 couleurs maîtresses pour les voies : le vert et le rose, et 3 couleurs secondaires : le jaune, l'orange et le gris.

Pour les blocs, les 2 couleurs maîtresses sont le blanc et le noir.

Afin que le mur soit lisible par les élèves, 2 à 3 voies par ligne de grimpe est un maximum. De plus, chaque voie et chaque bloc doivent être identifiés par des étiquettes à leur départ et à leur fin. Des prises de réussites intermédiaires sont aussi très utiles pour donner des repères de réussites aux élèves. Culturellement en compétition, ces prises s'appellent des prises de zone.

Gageons que l'avenir de l'escalade scolaire passe par la construction de SAE répondant aux exigences de l'EPS et aux contraintes de la gestion de classe, et par le traçage d'itinéraires adaptés aux possibilités de nos élèves en vue de transformer leur motricité. ♦ Eric Valls